



Ste-Thérèse, le 16 avril 2024

Chers membres,
Chères familles,

Opportunité de paiement par Dépôt direct (virement Interac Desjardins ou autre institution)

Bonjour,

Certains d'entre vous procédez peut-être déjà par dépôt direct afin d'acquitter quelques-unes de vos factures. Ainsi, veuillez noter que vous avez la possibilité d'effectuer vos paiements auprès de notre organisme par dépôt direct, en faisant un virement Interac.



Pour ce qui est de Desjardins, allez dans votre compte, choisissez à droite, virer, cochez virement Interac, cela vous amène à un onglet : cliquez sur ajouter un bénéficiaire et suivre les étapes. Vous aurez à cocher effectuer le virement dans le compte selon les données du spécimen de chèque. Par la suite, procédez au paiement.

Obligatoire : Inscrire le nom du membre pour lequel est fait le transfert dans la case de la raison du transfert ou veuillez nous envoyer un courriel : info@accoloisirs.com afin de nous aviser à quel participant (prénom et nom de famille) s'applique votre paiement et utiliser obligatoirement la question et la réponse suivante pour faciliter la gestion des paiements.

La question est : Nom de l'organisme

La réponse est : Accoloisirs

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Kevin Hoskins

Kevin Hoskins, directeur

Acco-Loisirs

42D, rue Turgeon local #4

Ste-Thérèse (Québec) J7E 3H4

Courriel : info@accoloisirs.com